

Laïcité et religion au sein de l'école et dans la société : **Une évaluation des attitudes civiques des collégiens et des lycéens**

Troisième volet¹ de la grande enquête « École et citoyenneté » menée par le Cnesco sur l'ensemble du pays auprès de plus de 16 000 élèves de 3^e et de terminale, de 500 enseignants et de 350 chefs d'établissement, l'étude réalisée en partenariat avec l'université de Genève montre qu'au sein de l'école, les élèves, et encore plus les personnels d'éducation (enseignants et chefs d'établissement), adhèrent très largement aux principes de laïcité.

La tolérance et le respect des convictions de chacun suscitent une très forte adhésion des élèves. **90 % des collégiens (91 % des lycéens) considèrent qu'il est important, voire très important, qu'ils soient tolérants entre eux, même s'ils n'ont pas les mêmes croyances** et plus des trois quarts d'entre eux qu'ils puissent exprimer leurs croyances ou non-croyances en classe tant qu'ils respectent l'opinion des autres. **La très grande majorité des élèves adhèrent également à la neutralité religieuse des enseignants.** Lorsqu'il s'agit de la place concrète accordée à la religion au sein de l'école (absence le jour d'une fête religieuse ou port de signes religieux dans l'enceinte scolaire), les élèves sont moins unanimes. **Ils sont cependant deux tiers à considérer qu'il est important ou très important que la religion ne soit pas visible dans l'espace scolaire.** De façon générale, les chefs d'établissement et les enseignants en charge de l'enseignement moral et civique (EMC) adhèrent plus encore à ces principes de laïcité au sein de l'école, qui sont largement enseignés dans le cadre des activités scolaires.

Très peu de chefs d'établissement (2 % au collège et moins de 1 % au lycée) déclarent rencontrer des problèmes importants de remise en cause des enseignements ou de refus de participer à certaines activités scolaires pour des motifs religieux. Ces problèmes sont néanmoins plus importants dans les collèges relevant de l'éducation prioritaire.

Au-delà de l'enceinte scolaire marquée par un très fort respect de la laïcité, la très grande majorité des élèves adhèrent également au principe de la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses dans le cadre plus global de la société. Environ 80 % d'entre eux déclarent en effet que les règles de vie prescrites par la religion ne doivent pas être plus importantes que les lois de la République. À l'instar des jeunes Grecs et Espagnols, les jeunes Français apparaissent beaucoup plus attachés aux principes de laïcité que leurs alter egos scandinaves, anglais ou néerlandais.

L'enquête montre que le niveau des connaissances civiques des élèves joue un rôle primordial positif sur le regard qu'ils portent sur la laïcité et la place de la religion dans l'enceinte scolaire. Le genre et la participation à une association religieuse sont également très associés au positionnement des jeunes vis-à-vis de la laïcité dans l'école, contrairement à d'autres caractéristiques individuelles liées à l'environnement familial et à l'origine migratoire. Quand on analyse les réponses des élèves sur la laïcité dans la société considérée globalement, un spectre plus large de caractéristiques individuelles des élèves est en jeu.

Cette courte note expose les principaux résultats de l'enquête, le rapport complet est disponible sur le site du Cnesco : www.cnesco.fr

¹Le premier volet de l'enquête portait sur les engagements citoyens des lycéens (septembre 2018) et le second sur le rapport des jeunes aux médias et à l'information (février 2019).

Une enquête inédite

Cette enquête, qui dresse un état des lieux des attitudes déclarées par les élèves et les personnels d'éducation vis-à-vis de la laïcité, a été réalisée en 2018 sur l'ensemble du territoire national auprès de plus de 16 000 élèves de 3^e et de terminale, de 500 enseignants en charge de l'enseignement moral et civique (EMC) et de 350 chefs d'établissement. Elle permet de présenter des résultats fiables tant au niveau national que dans des contextes particuliers (éducation prioritaire, établissements privés sous contrat, lycées professionnels). L'enquête se fonde sur un corpus statistique au périmètre plus large que la laïcité qui aborde d'autres thématiques (engagements citoyens, confiance dans les institutions, égalité femmes/hommes...).

Précautions de lecture et d'interprétation

L'enquête vise à évaluer les attitudes civiques des élèves au regard des principes fondamentaux inscrits dans la valeur laïcité (liberté de conscience, séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, neutralité religieuse des personnels d'éducation...). L'enquête n'a pas interrogé directement les jeunes sur leurs croyances ou non-croyances, pas plus que sur leurs pratiques religieuses mais sur leur participation passée ou actuelle à une association religieuse. Comme pour toute enquête déclarative sur les attitudes sociales, les résultats doivent être analysés avec précaution. En effet, dans leurs réponses, les élèves peuvent avoir adopté différents points de vue : normatif (ce qu'ils pensent être la norme sociale), descriptif (rendant compte de ce qui leur paraît être la réalité, sans jugement de valeur), personnel (ce qu'ils voudraient qu'il soit). De façon plus générale, l'enquête repose sur les déclarations des différents acteurs, elle nous renseigne sur leurs perceptions de la réalité.

Pour en savoir plus sur le principe de laïcité

En France, le principe de laïcité repose sur trois piliers garantis par la Constitution : la liberté de conscience et de culte, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, et l'égalité de tous les citoyens devant la loi quelles que soient leurs croyances ou leurs non-croyances. Dans le cadre scolaire, le principe de laïcité offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité et exercer leur libre arbitre. Les enseignements sont laïques. Dans ce contexte, les agents de la fonction publique sont soumis au principe de neutralité religieuse et le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit (loi du 15 mars 2004). Les établissements d'enseignement scolaire privés ne sont pas concernés par ces dispositions. Par ailleurs, la circulaire d'application de la loi de 2004 rappelle que les convictions religieuses des élèves ne peuvent être évoquées pour se soustraire à un enseignement, ni à l'obligation d'assiduité et aux modalités d'un examen.

Une très forte adhésion au principe de laïcité dans l'enceinte scolaire

Les élèves, et plus encore les personnels d'éducation, adhèrent très largement au respect de la laïcité et de la place assignée à la religion au sein de l'école (figure 1). 90 % des élèves de 3^e, 91 % de terminale, et 99 % des personnels d'éducation interrogés déclarent qu'il est plutôt important ou très important que les élèves soient tolérants entre eux, même s'ils n'ont pas les mêmes croyances. Ce très fort consensus s'étend à tous les élèves par les enseignants, quelles que soient leurs croyances (pour 91 % des élèves et plus de 98 % des personnels d'éducation). Plus de 76 % des élèves et de 82 % des enseignants se rejoignent aussi sur l'importance pour les élèves de pouvoir s'exprimer sur leurs croyances ou leurs non-croyances en classe, tant qu'ils respectent l'opinion des autres. Les enseignants sont également très attachés à leur propre neutralité religieuse dans le cadre scolaire. Au lycée, 90 % d'entre eux déclarent qu'il est important ou très important qu'ils n'évoquent pas leurs propres croyances en classe, contre deux tiers des élèves.

1. Tolérance vis-à-vis de la pluralité religieuse au sein de l'école

Pour vous, dans quelle mesure est-il important qu'à l'école... (part des individus répondant « plutôt important » ou « très important »)	Élèves		Enseignants en charge de l'EMC		Chefs d'établissement	
	Troisième	Terminale	Collège	Lycée	Collège	Lycée
les élèves soient tolérants entre eux, même s'ils n'ont pas les mêmes croyances	90 % dont 64 % très important	91 % dont 66 % très important	99 % dont 92 % très important	100 % dont 92 % très important	100 % dont 92 % très important	100 % dont 93 % très important
les enseignants respectent tous les élèves, quelles que soient leurs religions et opinions	91 % dont 76 % très important	91 % dont 76 % très important	100 % dont 94 % très important	100 % dont 98 % très important	100 % dont 97 % très important	98 % dont 97 % très important

Source : Cnesco, Enquête « École et citoyenneté » 2018.

Des opinions plus divergentes à propos des pratiques liées à la religion dans le cadre scolaire

Alors que les grands principes de laïcité suscitent une très forte adhésion, les élèves sont sensiblement plus partagés sur certaines questions pragmatiques relevant de la gestion quotidienne de la pluralité religieuse au sein de l'école, comme l'a déjà montré un ensemble de recherches (par ex. Massignon, 2000). 64 % des élèves de 3^e et 62 % de ceux de terminale déclarent qu'il est plutôt important ou très important de pouvoir s'absenter un jour de fête religieuse. Ce sujet est plus clivant chez les enseignants : ils sont une minorité à considérer qu'il est important que les élèves puissent s'absenter pour motif religieux (38 % au collège, 40 % au lycée). En revanche, les élèves sont

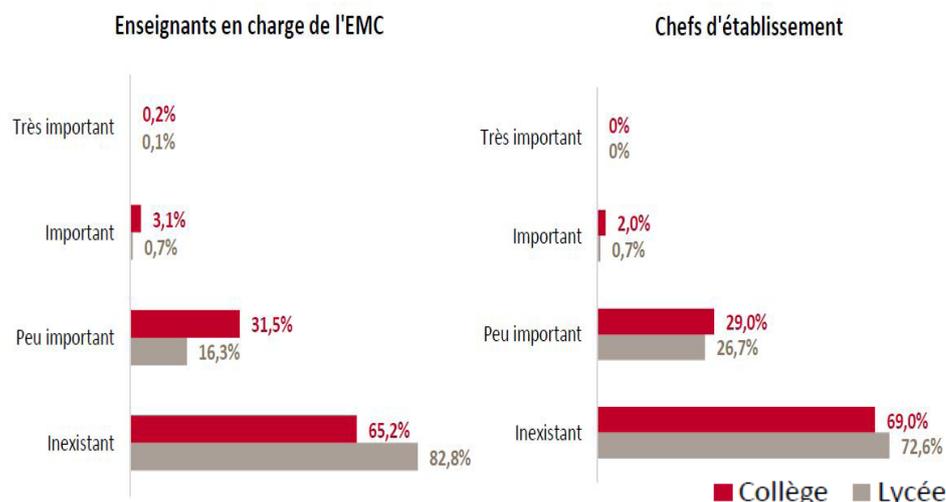
majoritairement attachés au fait que la religion ne soit pas visible dans l'espace scolaire (64 % des élèves de 3^e considérant cela comme important dont 31 % comme très important), sujet sur lequel les rejoignent encore plus unanimement les enseignants (89 % au collège, 75 % au lycée). Les différentes réponses des chefs d'établissement mettent aussi en évidence un fort niveau d'adhésion à la laïcité sur ces questions pragmatiques.

Des difficultés concentrées dans certains établissements

Cette forte adhésion des élèves aux principes de laïcité se retrouve dans les déclarations des personnels d'éducation à ce sujet, à l'exception de ceux de certains établissements (figure 2). En effet, 97 % des enseignants de collège (99 % au lycée) et 98 % des principaux de collège (99 % des proviseurs de lycée) déclarent que les problèmes liés à une remise en cause du contenu des enseignements par les élèves ou un refus de participer à certaines activités scolaires pour des motifs religieux sont inexistantes ou peu importants dans leur établissement. Les rares problèmes de respect de la laïcité qui sont jugés importants ou très importants par les chefs d'établissement et enseignants en charge de l'EMC se concentrent dans certains établissements de l'éducation prioritaire, en REP plus qu'en REP+. 15 % des enseignants de REP en charge de l'EMC (contre 5 % en REP+ et 1 % pour les enseignants du secteur public hors éducation prioritaire) et 6 % des chefs d'établissement (contre moins de 1 % en REP+ et 2 % pour leurs collègues du secteur public hors éducation prioritaire) déclarent des

2. Problèmes existants dans les établissements pour des motifs religieux selon les enseignants chargés de l'EMC et les chefs d'établissement

Selon vous, à quel niveau les problèmes suivants existent-ils dans votre établissement au cours de cette année scolaire ? -Remise en cause du contenu des enseignements par les élèves ou refus de participer à certaines activités scolaires pour des motifs religieux



N.B. : Les enseignants et les chefs d'établissement étaient également interrogés sur l'importance des retards et de l'absentéisme des élèves ; des violences verbales et physiques entre élèves ; des cas de harcèlement, de racisme et d'antisémitisme, de sexisme ; des actes de tricherie, vandalisme et vols ; de la détention/consommation de drogues, alcool et tabac par les élèves ; et du refus de l'autorité des personnels de l'établissement.

Source : Cnesco, Enquête « École et citoyenneté » 2018.

problèmes importants ou très importants de remise en cause des enseignements ou des activités scolaires pour des motifs religieux. Ces résultats contre-intuitifs pourraient faire écho aux résultats de l'enquête qui montrent une présence plus forte d'un volet laïcité dans les projets d'établissement des collèges en REP+, et donc un travail éducatif potentiellement plus développé.

Une connaissance partielle par les élèves des règles qui concernent les signes religieux à l'école

Une très grande majorité d'élèves déclarent que la laïcité fait partie des sujets qui ont été abordés en cours d'enseignement moral et civique (EMC) durant leurs années de collège (90 %) ou de lycée (80 %). La majorité d'entre eux ont dans l'ensemble une bonne connaissance de la réglementation sur le port de signes religieux à l'école. Ainsi, 96 % des élèves de terminale et 90 % des élèves de troisième savent que le port ostensible de signes religieux est interdit aux élèves et aux enseignants au sein des établissements publics. En revanche, 81 % des élèves de terminale et 68 % des élèves de troisième pensent, à tort, que cette règle s'applique également à toute personne extérieure entrant dans l'établissement.

Une formation continue des enseignants très limitée

Plus de quatre enseignants en charge de l'enseignement moral et civique (EMC) sur cinq déclarent se sentir à l'aise, pour aborder le thème de la laïcité dans leurs cours, certainement en raison de leur discipline d'origine, majoritairement l'histoire-géographie. Pour autant, au collège comme au lycée, les enseignants sont

peu nombreux à déclarer avoir été formés spécifiquement à la laïcité ces dernières années. Ainsi, le fait d'avoir suivi une formation continue sur la laïcité entre 2015 et 2018 ne concerne que 9 % des enseignants en charge de l'EMC au collège et 6,5 % au lycée.

Au-delà de l'enclenche scolaire, des élèves largement attachés au principe de la séparation de l'Église et de l'État

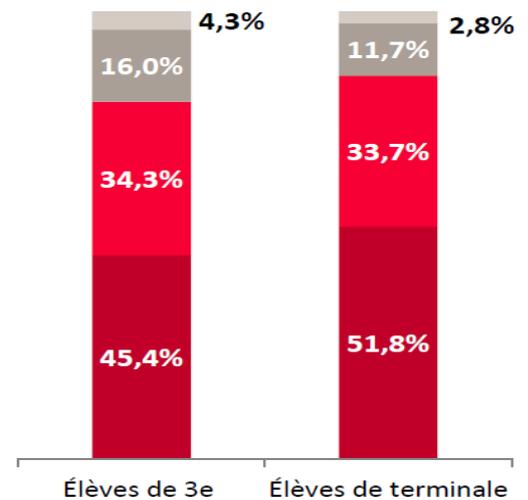
Au-delà du fonctionnement de l'école, les élèves adhèrent très massivement aux principes de la séparation de l'Église et de l'État et à la neutralité religieuse de l'État (figure 3). Les élèves s'opposent très largement à l'idée que « les responsables religieux doivent avoir plus de pouvoir au sein de la société » (environ 80 % ne sont plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord en 3^e, 86 % en terminale). Ils expriment également leur désaccord avec l'idée que « les règles de vie prescrites par la religion sont plus importantes que les lois de la République (la législation) » (environ 76 % en 3^e, 82 % en terminale). Cette vision largement partagée par les élèves pourrait découler d'un attachement à ce qu'ils considèrent comme une valeur démocratique. En effet, les trois quarts des élèves considèrent que « la neutralité et l'indépendance de l'État vis-à-vis des religions » favorisent la démocratie (73 % en 3^e, 75 % en terminale). Ces résultats montrent que les élèves de terminale sont plus attachés au principe de laïcité que les élèves de 3^e. Une des pistes d'interprétation possibles, qui pourrait être l'objet d'études approfondies, est le travail éducatif mené notamment à travers les programmes scolaires d'EMC.

Laïcité et religion dans les programmes scolaires

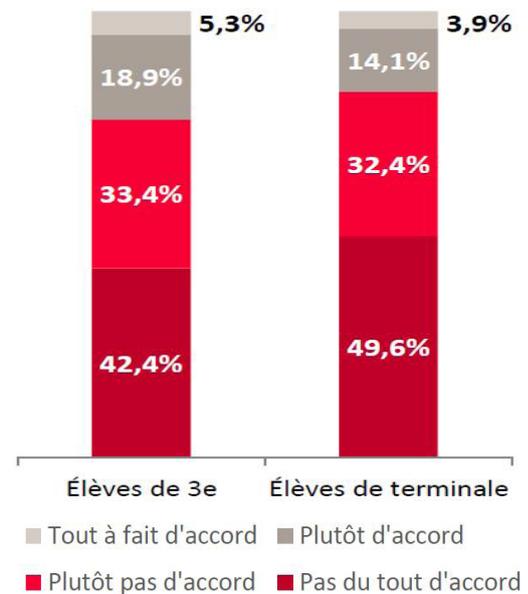
Dans le système scolaire français, l'enseignement de la laïcité et du fait religieux fait partie des programmes d'histoire. Les programmes d'enseignement moral et civique (EMC) prévoient également des leçons sur la tolérance, le respect d'autrui et la laïcité. La connaissance en situation des valeurs de la République, et en particulier de la laïcité, fait partie des attendus en fin de CM2. Au collège, les grandes lois laïques et les enjeux de la laïcité sont étudiés. Au lycée, des questionnements sur la liberté de conscience et la laïcité sont approfondis avec les élèves.

3. Place donnée par les élèves à la religion dans la société

« Les responsables religieux (prêtres, pasteurs, imams, rabbins...) doivent avoir plus de pouvoir au sein de la société »



« Les règles de vie prescrites par la religion sont plus importantes que les lois de la République (la législation) »



Source : Cnesco, Enquête « École et citoyenneté » 2018.

À l'international : les Français champions de la laïcité

Plusieurs études montrent que les jeunes Français se placent parmi les jeunes les plus attachés aux principes de laïcité. L'étude ICCS de 2016 portant sur les jeunes de 13-14 ans dans 24 pays d'Europe, d'Asie et d'Amérique montre qu'en moyenne 66 % des jeunes interrogés sont opposés au fait que les règles de vie prescrites par la religion soient plus importantes que les lois (contre 76 % des élèves français de 3^e interrogés par le Cnesco sur une question similaire, figure 3). De même, selon la dernière étude européenne sur le sujet (*European Values Studies*, 2011), les jeunes Français âgés de 18 à 29 ans sont les plus nombreux (84 %), aux côtés des jeunes Grecs et Espagnols (75 % dans les deux cas) à penser que les responsables religieux ne doivent pas influencer sur les décisions des gouvernements, contrairement aux jeunes Anglais ou Suédois (57 % dans les deux cas) et Néerlandais (46 %) qui sont davantage partagés sur le sujet.

Des différences d'attitudes vis-à-vis de la laïcité selon le profil des élèves

Contrairement à la majorité des sondages ou recherches localisées, parce qu'elle s'appuie sur un échantillon très riche de 16 000 élèves et grâce à des analyses statistiques approfondies, l'enquête permet d'identifier, et pour la première fois, de hiérarchiser les caractéristiques des élèves et de leur établissement les plus associées à leur positionnement vis-à-vis de la laïcité. Ainsi, le niveau de connaissances civiques apparaît, avec le genre et la participation à une association religieuse, comme l'élément le plus fréquemment associé à leur adhésion à la laïcité, les autres caractéristiques des élèves étant considérées comme

identiques. Si le poids des deux premières caractéristiques (niveau de connaissances civiques et genre) vaut aussi bien pour le collège que pour le lycée, celui de la participation à une association religieuse s'estompe au lycée. Le rôle de l'environnement familial et celui de l'origine migratoire semblent quant à eux secondaires quant au respect des principes de laïcité dans l'école. Ils sont plus présents sur les questions portant sur la gestion pragmatique de la pluralité religieuse dans l'école (visibilité de la religion, absence pour fête religieuse) et sur la place de la religion dans la société. L'effet lié au type d'établissement (secteur public versus secteur privé sous contrat, collège en REP ou en REP+, établissement rural ou

urbain) est très faible ou inexistant, hormis pour les lycées professionnels en ce qui concerne la vision de la place de la laïcité et de la religion dans la société, et pour les collèges privés sous contrat en ce qui concerne l'adhésion à la laïcité au sein de l'école. En revanche, les élèves du secteur privé sous contrat ne se distinguent pas de ceux du public quant au rôle qu'ils accordent à la religion dans la société. La figure 4 présente quelques résultats pour les élèves de 3^e. L'ensemble des analyses, incluant les élèves de terminale est disponible dans le rapport complet du Cnesco sur cette enquête.

4. Importance des caractéristiques des élèves de 3^e en relation avec leurs réponses sur la laïcité

Caractéristiques les plus fortement associées à chaque question

Caractéristiques moyennement associées à chaque question

Caractéristiques les plus faiblement associées à chaque question

Caractéristiques non significativement associées

Caractéristiques individuelles de l'élève							Caractéristiques de l'établissement			
CONNAISSANCES CIVIQUES	GENRE	ASSOCIATION RELIGIEUSE	ENVIRONNEMENT FAMILIAL		ORIGINE MIGRATOIRE		TYPE DE COLLÈGE			ZONE GÉOGRAPHIQUE
	Garçons	Participation	Défavorisé	Favorisé	1 ^{re} génération	2 ^e génération	Privé	REP	REP+	Rural
<i>Du moins bon au meilleur niveau</i>	<i>Comparé aux filles</i>	<i>Comparé à une non-participation</i>	<i>Comparé à un environnement intermédiaire</i>		<i>Comparé aux non-immigrés</i>		<i>Comparé au public hors éducation prioritaire</i>			<i>Comparé à l'urbain</i>
La probabilité de répondre : "Il est plutôt important ou très important que les élèves soient tolérants entre eux, même s'ils n'ont pas les mêmes croyances"										
↗	↘	↘	↘		↘					
La probabilité de répondre : "Il est plutôt important ou très important que les élèves puissent exprimer leurs croyances ou non croyances en classe, tant qu'ils respectent l'opinion des autres"										
↗	↘	↘					↗			
La probabilité de répondre : "Il est plutôt important ou très important que la religion des élèves ne soit pas visible dans l'espace scolaire"										
↗	↗	↘		↗	↘		↘			
La probabilité d'être plutôt d'accord ou tout à fait d'accord avec le fait que "les règles de la vie prescrites par la religion sont plus importantes que les lois de la République"										
↘		↗	↗	↘	↗	↗			↗	

Source : Cnesco, Enquête « Ecole et citoyenneté » 2018.

Comment lire les informations portées dans la figure 4 ? Exemple de la question 1 (ligne 1, colonne 1)

Le travail de modélisation statistique présenté dans la figure 4 (modèles multivariés et multiniveaux) vise à considérer conjointement un ensemble large de caractéristiques des élèves (CSP, genre, types de lieu de scolarisation (REP, REP+ vs éducation ordinaire, secteur d'enseignement public vs privé...) de façon à mettre en évidence les caractéristiques les plus associées à leurs réponses aux questions posées sur la laïcité. Ce travail de modélisation conduit à considérer, tout d'abord, un élève de référence, qui aurait les caractéristiques suivantes : être une fille, ne pas participer à une association religieuse, vivre dans un environnement familial intermédiaire, ne pas être immigré(e), être scolarisé(e) dans un collège public hors éducation prioritaire et urbain. Les modèles permettent de mettre en évidence comment la modification d'une caractéristique de cet élève de référence modifie les réponses aux questions sur la laïcité. La figure 4 résume les résultats de certains de ces modèles qui sont présentés de façon exhaustive dans le rapport complet du Cnesco sur cette enquête :

- **lecture des évolutions** (flèches sur la figure) : pour l'élève de référence décrit précédemment, plus le niveau des connaissances civiques augmente, plus la probabilité de répondre qu'il est plutôt important ou très important que « les élèves soient tolérants entre eux, mêmes s'ils n'ont pas les mêmes croyances », augmente (flèche vers le haut). Être un garçon, faire partie d'une association religieuse, vivre dans un environnement familial défavorisé ou être immigré(e) de 1^{re} génération diminuent cette probabilité (flèches vers le bas).
- **lecture du code couleur** : être un garçon est la caractéristique la plus fortement associée à la probabilité de donner cette réponse, faire partie d'une association religieuse y est moyennement associée (tout comme la relation avec le niveau de connaissances civiques), vivre dans un milieu familial défavorisé ou être immigré(e) de 1^{re} génération sont les caractéristiques qui y sont les plus faiblement associées. Les autres caractéristiques ne sont pas significatives pour cette réponse sur la laïcité.

Le Cnesco en bref

Le Centre national d'étude des systèmes scolaires évalue, analyse et accompagne les politiques, dispositifs et pratiques scolaires. Il est rattaché au Cnam depuis le 1er septembre 2019. Ses missions visent à améliorer la connaissance des systèmes scolaires français et étrangers afin de créer des dynamiques de changement dans l'école. Il s'appuie sur un réseau scientifique de chercheurs français et étrangers issus de champs disciplinaires variés (didactique, sociologie, psychologie cognitive, économie...). Le Cnesco promeut une méthode d'évaluation participative originale, alliant l'élaboration de diagnostics scientifiques de haut niveau et la participation des acteurs de terrain de la communauté éducative. Toutes les productions du Cnesco, publications, conférences internationales, conférences de consensus et conférences virtuelles, sont disponibles sur le site cnesco.fr

Contact : cnesco.presse@lecnam.fr / 06 98 51 82 75